

**MAIRIE
DE
COMBON**

DÉCISION DU MAIRE

N° 2025/003

Objet : Renouvellement de l'adhésion à l'Association des Maires Ruraux de l'Eure pour l'année 2025

Monsieur le maire de la commune de Combon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020/36 du 30 octobre 2020 donnant délégation à Monsieur le maire pour notamment effectuer au nom de la commune le « renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre » (alinéa 21) ;

Vu la proposition de renouvellement de l'adhésion à l'association des maires ruraux de l'Eure pour l'année 2025 ;

Considérant l'ensemble des services et informations pertinentes fournis par l'association des maires ruraux de l'Eure ;

DÉCIDE

Article 1 – Le bulletin d'adhésion à l'association des maires ruraux de l'Eure pour l'année 2025, joint à la présente décision, est signé le 10/02/2025.

Article 2 – La somme correspondant à cette dépense sera imputée en section de fonctionnement, au chapitre 011 (charges à caractères général).

Article 3 – La présente décision :

- Sera transmise à la préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité.
- Peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le maire de Combon et/ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité en vertu de l'article R421-1 du Code de Justice administrative. Le recours doit être introduit auprès du Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76 000 Rouen par courrier ou sur le site télérécurse citoyens (www.telerecours.fr).

Fait à Combon, le 10/02/2025.

Le maire de Combon,

Rémy LCAVELIER-DÉSÉTANGS

Publié le : 10 FEV. 2025



Association des Maires Ruraux de l'Eure

Adresse Postale :

Association des Maires Ruraux de l'Eure
5 Rue aux Juifs
27 110 Daubeuf-La-Campagne

Adresse Électronique :

lesmairesruraux27@orange.fr
27.amre@gmail.com

Des maires au service des maires



Commune adhérente

N° INSEE : | 2 | 7 | 1 | 6 | 4 |

N° SIRET : | 2 | 1 | 2 | 7 | 0 | 1 | 6 | 4 | 3 | 0 | 0 | 0 | 1 | 8 |

Nom du Maire : LECAVELIER-DÉSÉTANES Prénom du Maire : Remy

Adresse postale mairie : 17 rue de la mairie

Code Postal : | 2 | 7 | 1 | 7 | 0 | Commune : COMBON

Adresse électronique mairie : mairie@mairie-de-combon.fr

Adresse électronique Maire : remi.lecavelier@orange.fr

Téléphone mairie / Maire : mairie : 02.32.35.41.22 / mairie : 06.07.04.18.17

Les informations indiquées font l'objet d'un traitement informatisé destiné à organiser la diffusion d'informations et le suivi comptable des adhérents de l'AMR. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification. Pour exercer ce droit, veuillez adresser un mail à l'adresse indiquée ci-dessus. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

COMMENT ADHÉRER ?

1. Compléter les informations de votre commune au recto.
2. Cocher vos préférences d'adhésion et votre mode de règlement au verso.
3. Envoyer le bulletin par courrier ou mail aux adresses indiquées ci-dessus.
4. Régler la facture de l'AMR que vous allez recevoir par Chorus Pro en indiquant votre numéro INSEE dans le libellé de votre paiement.

Adhésion (cocher et compléter)

<input checked="" type="checkbox"/> Cotisation nationale* (85 €) et cotisation départementale (15€) :	100 €
<input checked="" type="checkbox"/> Abonnement(s) supplémentaire(s) au mensuel « 36 000 communes » 1 x 10 €
Total adhésion 110 €

* Comprend un abonnement au mensuel « 36 000 Communes », un dépannage juridique, un accès privilégié à Campagnol.fr, aux Jueidis de la formation, au service ingénierie et à des informations régulières sur les actions de l'AMRF

Règlement (cocher)

Par mandat administratif Par chèque à l'ordre de « AMR27 »

Signatures

Fait à : COMBON

Le : 10/02/2025

Signature Maire :

Fait à Daubeuf-La-Campagne

Le 05 janvier 2025

Laurance Bussière, présidente de l'AMR27



Rémy LECAVELIER-DÉSÉTANGS
Maire de COMBON

INFORMATIONS BANCAIRES :
ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE L'EURE
N° SIRET : 82185323100016

CA NORMANDIE SEINE
RIB : 18306 00228 07864094001 41
IBAN : FR76 1830 6002 2807 8640 9400 141
CODE BIC : AGRIFRPP883